

SÈVRE ET LOIRE.

CENTRE SOCIOCULTUREL. La situation toujours bloquée

150 personnes se sont réunies mercredi 8 mars, avant et pendant le conseil communautaire pour soutenir le centre socioculturel Loire-Divatte, menacé de fermeture. Un débat a animé la fin de séance.

Plus de 150 personnes se sont rassemblées au Loroux-Bottreau, juste avant la séance du conseil communautaire de Sèvre et Loire, mercredi 8 mars à 19 h. La mobilisation, lancée à l'appel du centre socioculturel Loire-Divatte, menacé de fermeture, visait à mettre la pression sur les élus qui ont décidé de ne pas renouveler la convention fin 2023 avec la structure basée Saint-Julien-de-Concelles. Le centre propose des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales.

Assis, en silence, pancarte à la main

Des milliers de personnes du territoire bénéficient des actions du centre aux 17 salariés et 70 bénévoles. Dans une ambiance bon enfant, les personnes, adhérents, bénévoles, professionnels, sympathisants et membres d'autres centres de Loire-Atlantique (Nozay et Blain), portable allumé à la main, ont entamé une chanson, au refrain explicite « On ne lâche rien ». Avant de



... avant de quitter la salle en passant derrière les élus, lumière de leur portable allumée.



Les soutiens du centre socioculturel ont assisté à la séance une demi-heure...

rentrer dans le palais du congrès. Assis, avec quelques pancartes à la main, les soutiens du centre socioculturel, ont suivi le début de l'ordre du jour de la séance. Dans le silence le plus complet. Avant de quitter la salle. Avant de sortir, certains, en signe de mécontentement, ont tourné autour des élus, sans un bruit. Lumière du portable toujours allumée.

Le sujet du centre socioculturel a été évoqué en fin de séance. Deux heures après le départ des manifestants. C'est Jacques Rou-

zineau, élu de l'opposition au Landreau, qui a posé une question sur l'avenir de la structure. « Plusieurs élus qui soutiennent le CSC souhaitent qu'une issue positive soit trouvée. L'annonce de la création d'un groupe de travail nous paraissait importante pour réfléchir non pas à la suppression du centre mais à la nouvelle organisation susceptible d'être mise en œuvre. Or, l'annulation du premier groupe de travail, prévu la semaine dernière, pour manque de participants, est regrettable. Il n'est pas trop tard de faire marche arrière ou au moins de proposer un temps de réflexion. Ce délai supplémentaire permettrait de faire la pression et retrouver une confiance perdue », a lu l'élú.

Une réunion le 23 mars

La présidente, Christelle Braud, a expliqué les raisons pour lesquelles ce groupe de travail n'a pas pu se réunir. « Ce

décalage, ce n'est pas un signe qui signifie que l'on n'a pas envie de travailler sur le sujet. Qu'on le néglige. On veut au contraire que ce sujet démarre et le travailler sur toute l'année 2023. Si le groupe ne s'est pas réuni, c'est qu'il n'y avait pas suffisamment de monde. Certaines communes n'étaient pas représentées. »

Pour parler du devenir du centre, la collectivité a demandé à ce que toutes les communes du territoire soient représentées. Ainsi que les commissions enfance jeunesse, solidarité et culture. Le groupe de travail, qui doit se réunir le 23 mars prochain, est aussi ouvert aux représentants du centre socioculturel Loire-Divatte, représentants qui n'ont pas donné suite « aux signes d'ouverture » de la collectivité.

« La porte reste grande ouverte », a ajouté Christophe Richard, maire du Landreau, membre du conseil d'administration du centre. Emmanuel Rivery, maire du Loroux-Botte-

reau qui n'a pas voté la fin du conventionnement, a validé l'importance pour les représentants du CSC « d'être autour de la table pour au moins apporter leur point de vue ».

Ce groupe de travail aura la charge de réfléchir et proposer les actions destinées à la population en matière sociale, vieillesse et de parentalité.

Demande de délai supplémentaire

Thierry Godineau, élu de la minorité de Saint-Julien-de-Concelles, est intervenu pour demander que la date-butoir de non-renouvellement de la convention, fin 2023, soit repoussée. « On est tous d'accord pour dire qu'il y a des évolutions à apporter. Mais, aujourd'hui, il y a un blocage. Les conditions ne sont pas réunies pour discuter. Je ne suis pas sûr que la pression soit retombée. Il ne faut pas perdre de vue l'élan qu'il y a autour du centre. Il y a plus de 4 000 signatures sur la pétition. On n'a pas à faire à une association de quartier. On a du lourd avec une population qui se mobilise. Il faut qu'on les écoute. Ce délai supplémentaire permettrait de faire baisser la pression et de mettre tout le monde autour de la table ».

Proposition rejetée

La proposition n'a pas été



Des pancartes ont été dressées pendant la séance.

retenue par la présidente de Sèvre et Loire. « Les trois élus, membres du conseil d'administration, échangent avec le CSC depuis 18 mois. Des pistes ont été évoquées. Des questions posées », a signifié Christelle Braud. Aucune solution n'a été apportée.

« Il y a un blocage. On n'arrive plus à se projeter ensemble. C'est complexe. Ce temps passé sur ces 18 mois, on ne va pas le reproduire une nouvelle fois. Si on décale d'une année, le problème sera le même l'année prochaine. Le conseil a dit que le CSC n'existera pas à la fin de l'année sous ce format. Par contre, la subvention fléchée pour accompagner les habitants sur ces thématiques perdura. Ne perdons pas de temps pour inventer ensemble l'accompagnement des habitants de demain », a commenté Christelle Braud, maire de Divatte-sur-Loire.

La subvention fléchée sur ces activités est de 220 000 €. Elle a été inscrite au budget 2023. La présidente de la collectivité a ajouté que le « débat aura lieu » au sein de l'assemblée dès que le groupe de travail aura avancé et fera des propositions. Reste à voir ce que feront les membres du centre socioculturel.

● Hervé PAVAGEAU

Sur votre agenda

LE LOROUX-BOTTEAREAU

Collecte solidaire pour les femmes. A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une collecte de produits neufs à destination des femmes en précarité est organisée jusqu'au 19 mars en mairie du Loroux-Bottreau. L'objectif est de récolter des effets neufs permettant de réaliser des kits hygiène : sous-vêtements de toutes tailles, déodorants, gels douche, maquillage, protections intimes féminines, brosses à dents... afin de les distribuer aux femmes dans le besoin.

Le club de volley en finale le 19 mars. En mars aura lieu le dénouement de la saison 2022/2023 du championnat départemental masculin de volley-ball. Pour sa première année de compétition à ce niveau, l'équipe du Sèvre et Loire Volley-Ball (SLVB, club Loroux-Concellois) s'est qualifiée pour le « final four » et va tenter d'accéder au niveau régional. Prochain match face à La Baule et Bouguenais à la salle du Zéphyr au Loroux-Bottreau le 19 mars, à 16 h. Les joueurs du Vignoble auront besoin de tous vos encouragements pour finaliser une montée qui est loin d'être acquise...

Atelier découverte de la linogravure le 16 mars. La linogravure est une technique qui permet de graver la surface d'une plaque de lino afin de réaliser une impression sur papier. Pas de limite d'âge. Matériel

mis à disposition. Jeudi 16 mars, de 20 h à 22 h, au Labo café associatif, 7, rue de La Loire. Tarif : Selon QF de 4,60 € à 10 €. Contact : 09 73 28 87 34, contact@asso-pluri-l.fr, http://asso-pluri-l.fr.

Fête des graines à la médiathèque le 18 mars. Samedi 18 mars, de 10 h à 12 h 30, Philippe Jahan tient une conférence sur les plantes mellifères et présentera un éventail d'essences locales et mellifères. Claude Jajolet parlera de l'étroite collaboration entre les fleurs et les abeilles. Un atelier confection de bombes à graines sera aussi proposé (public à partir de 5 ans).

Soirée guinguette avec le LLOSC le 18 mars. Le LLOSC, Loroux-Landreau Olympique Sporting Club de football, organise sa traditionnelle soirée annuelle le 18 mars. Un repas ouvert à tous les licenciés et sympathisants du club, dont le thème cette année est celui de la guinguette. Lasagnes, dessert et verre de vin au menu gastronomique, Atlantic Anim pour la partie musicale. Le samedi 18 mars à partir de 19 h 30 au Palais des Congrès du Loroux-Bottreau, inscriptions sur www.llosc.fr (rubrique soirée LLOSC 2023), renseignements au 07 60 08 99 23 ou par email à l'adresse lloscfoot@gmail.com. Tarifs : 18 € adultes et 12 € enfants.

Opération toutes pompes dehors. Du 20 mars au 1er avril l'opération « Toutes pompes dehors » se mobilise à nouveau pour récupérer des

chaussures (usagées mais encore portables) et les recycler afin d'offrir des vacances aux enfants de l'association Onco plein air soignés pour un cancer au CHU de Nantes et CHU d'Angers. Déposez les chaussures à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture pendant cette période.

Activité entre seniors le 21 mars. Mardi 21 mars, le CCAS propose un atelier du rire bien-être, à 15 h en mairie (durée 1 h 15) pour les seniors et personnes en situation de handicap, pour découvrir en grandeur nature les bienfaits du rire sur le stress et la gestion des émotions et pour retrouver une énergie positive.

Secours populaire : permanences. Une équipe de bénévoles est à l'écoute en toute confidentialité pour apporter une aide alimentaire, proposer d'autres prestations et renseigner sur le bénévolat. L'association assure des permanences vendredis 24 mars, 21 avril, 12 mai et 23 juin, de 10 h à 12 h dans la salle des Lavandières, site de la Tannerie. Infos au 02 40 74 14 14 ou contact@spf44.org.

Thé dansant le 26 mars. Dimanche 26 mars, l'association Les Amis de la MAS (maison d'accueil spécialisée) organise un thé dansant animé par l'orchestre Label Jean-Pierre Rault, de 14 h 30 à 19 h 30, au palais des congrès du Loroux-Bottreau. L'entrée est fixée à 12 € (brioche et boissons comprises).